

Conseil scientifique de l'institut des sciences humaines et sociales

Recommandation A propos des divergences 2013

A l'occasion de la discussion sur les créations, transformations et suppressions d'unités, le CS de l'INSHS a pu se réjouir de constater que les équipes d'accueil universitaires sont nombreuses à demander leur transformation en UMR ou leur fusion avec des UMR existantes. Il interprète ceci comme une manifestation nouvelle d'intérêt et comme un soutien pour le CNRS.

Le CSI a également pu se réjouir de ce que la direction de l'institut ait semble-t-il renoncé au principe du nombre constant d'unités, en décidant cette année de créer des unités sans fermeture en contrepartie.

Pour autant, comme indiqué dans son rapport de prospective, le CSI estime qu'un des apports principaux du CNRS aux SHS en France réside dans la structuration produite par le réseau national des UMR, qui repose sur l'évaluation effectuée par le Comité national. L'évaluation du projet scientifique doit rester au cœur de la politique de l'INSHS et des décisions de création ou de suppression d'unités.

Sophie DUCHESNE
Présidente du CSI INSHS

Recommandation adoptée le 24 septembre 2013
17 votants : 16 oui, 1 abstention, 0 non

Destinataires :

- M. Alain Fuchs, Président du CNRS
- M. Patrice Bourdelais, directeur de l'inSHS
- M. Bruno Chaudret, président du Conseil scientifique du CNRS
- Mesdames et messieurs les présidents des sections de l'InSHS.